

COMMUNE DE LA PIARRE - HAUTES-ALPES
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2023

**À NOTER QU'UN COMPTE-RENDU DE SÉANCE DÉTAILLÉ SERA RÉDIGÉ
 ET DIFFUSÉ ULTÉRIEUREMENT**

CONSEILLERS PRÉSENTS : Frédérique XAVIER, Nadine DEPEYRE, Magali PRUNSTER,

EXCUSE/PROCURATIONS : ○

EFFECTIF DU CONSEIL : 3 PRÉSENTS : 3 VOTANTS : 3

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

DÉLIBÉRATIONS INSCRITES À L'ORDRE DU JOUR :

| SUJETS | VOTES |
|---|---|
| <p>Questions du public : Echange de parcelles avec la commune & un particulier (coket & Château) Réfection de la route du Vissac / Mise à jour du site internet de la commune location de la salle polyvalente / Participation des habitants aux réunions organisées par la commune municipale</p> | <p>Sans Objet</p> |
| <p>Validation PV réunion du 21/07/2023 La validation du compte-rendu et éventuelles demande de modification est soumise au vote.</p> | <p>POUR : 3 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0</p> |
| <p>Élections municipales complémentaires 1^{er} tour le 26/11/2023 et 2^{ème} tour le 3/12/2023 (si nécessaire) Dépôt des candidatures les 6-7-9 novembre en Préfecture Inscription sur les listes électorales avant le 20/10/2023</p> | <p>POUR INFO</p> |
| <p>Point financier Situation EDF Point budget général et budget de l'eau : RAS</p> | <p>POUR INFO</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Evolution de la taxe de séjour : tarif gîte communal Instauration d'une taxe additionnelle au 1^{er} janvier 2024, taxe départementale à hauteur de 10 %, cette taxe s'ajoute à la taxe de séjour déjà en vigueur (0,60 € + 0,6 = 0,66 €/nuitée) Rappel des tarifs du gîte 13/15€ selon chauffage, donc augmentés à 14/16€. Proposition d'augmenter de 1€ pour le tarif d'été et d'hiver.</p> | <p>POUR : 3 ABSTENTION : CONTRE :</p> |
| <p>Nouveau marché centrale d'achat CAIH - IT05 Marché téléphonie et Internet depuis le 1^{er} octobre 2023 Installation WIFI sécurisé à l'étude Ligne mobile à venir</p> | <p>POUR INFO</p> |
| <p>Augmentation du temps de travail pour accroissement d'activité Modification de la délibération du 1^{er} avril 2022. Emploi administratif pour 8h/hebdo. Proposition de le passer à 17h30 à compter du 2/11/2023</p> | <p>POUR : 3 ABSTENTION : CONTRE :</p> |
| <p>Conventions avec le CDG 05 : service paye et intérim Service intérim au 2 novembre pour mise à disposition secrétaire (coût : 6 % du salaire) Service paye au 1^{er} janvier 2024 si besoin : 250€ paramétrage + 8€/bulletin. Démarches bulletins, carrières et déclarations sociales.</p> | <p>POUR : 3 ABSTENTION : CONTRE :</p> |
| <p>CCSB : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) Dans le cadre de sa politique touristique, la CCSB a décidé un transfert de compétences de 4 sites d'escalade reconnus pour leur intérêt communautaire : Chateauneuf de Chabre, Savournon, Sigottier et Val Buëch Méouge Pour le transfert des coûts, l'option d'évaluation dite dérogatoire a été retenue par la CLECT, il est demandé à toutes les communes de la CCSB d'approuver cette démarche.</p> | <p>POUR : 3 ABSTENTION : CONTRE :</p> |

| | |
|---|---|
| <p>CCSB : point sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)</p> <p>Le Projet d'aménagement stratégique du Schéma de cohérence territoriale a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire sur les 25 prochaines années en tenant compte de 3 grands axes (progrès social / efficacité économique / protection de l'environnement) qui se traduisent en 4 objectifs (préserver les espaces, naturels, agricoles et forestiers et soutenir l'activité agricole, pastorale et sylvopastorale / garantir la préservation de la biodiversité / mettre en cohérence l'offre de mobilité, les équipements / contribuer à la prévention, la gestion, la réduction et la valorisation des déchets)</p> | <p>POUR INFO</p> |
| <p>CCSB : Point sur la gestion des déchets</p> <p>La CCSB projette de mettre en place une charte d'engagement "Communes/CCSB" vis à vis de la gestion des déchets ménagers. Cette charte a pour but de faciliter la communication entre les services communaux et intercommunaux, de favoriser l'éco-exemplarité, l'économie circulaire et de prévenir et informer les habitants. Elle permettra de mieux comprendre le rôle de chacun.</p> <p>Dans ce cadre, il est prévu de désigner 1 référent environnement par commune (élu ou habitant)</p> <p>Composteurs collectifs : au 1er janvier 2024 l'obligation légale de tri des biodéchets va s'appliquer à tous. Les collectivités doivent donc offrir une solution de tri des biodéchets à leurs habitants.</p> | <p>POUR INFO</p> |
| <p>Point sur le dossier de la station d'épuration (STEP)</p> <p><i>Vote attribution du bornage de la parcelle pour la station d'épuration à l'entreprise Salla - Lescomte : 3 pour</i></p> | <p>POUR INFO</p> |
| <p>Échange parcellaire - projet STEP</p> <p><i>Remis au prochain conseil</i></p> | <p>POUR : ABSTENTION : CONTRE :</p> |

Parc Naturel des Baronnies Provençales : proposition de valorisation du col de Carabès

Le PNR souhaite valoriser les cols situés sur des espaces géographiques et topographiques emblématiques et remarquables de son territoire. Ce projet est porté dans le cadre du programme espace valléen du massif des baronnies provençales. Il concerne 6 cols dont le col de Carabès. Ce projet va s'étaler sur plusieurs années.

Possibilité de valoriser le patrimoine des fontaines du village également par un autre canal suite à une visite du 31/08 (DRAC, service des bâtiments de France, PNR)

POUR INFO

QUESTIONS DIVERSES & PROCHAINES RÉUNIONS:

Prochaines réunions : Commission convivialité le 26.10 après-midi

- Extinction nocturne samedi 14/10
- Vendredi 3 ou 10/11 réunion de travail
- mardi 7/11 - 2ème atelier numérique
- Cérémonie du 11/11 à 11h30 (samedi)
- Dimanche 26/11 - élections
- 1ère semaine de décembre (J7, V8 ou S9/12) : réunion de travail avec les nouveaux élus

Débit des sources

Aménagement du jardin public au printemps

Projet Insité / village d'avenir

Projet ENR

PCS et DICRIM

ZAN

CEREMA

AMENAGEMENT SECURITE ROUTIERE

Appel pour le cahier PACA

Plan communal de sauvegarde + actualisation du plan de distribution

Début de réunion : 20h30

Fin de réunion : des comprimés
23^h00 d'iode de potassium

Le/la secrétaire de séance :

